

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 3 avril 2025

Le président du conseil d'Administration ouvre la séance à 18h30.
Le quorum est atteint : quatorze membres du conseil d'administration sont présents.
Mme Cresson est secrétaire de séance.

- **Point 1** : Approbation du compte-rendu du CA du 13 février 2025,
- **Point 2** : Calendrier de fin d'année (information)
- **Point 3** : Compte financier 2024
- **Point 4** : Contrats,
- **Point 5** : Désaffectation.

1/ Monsieur Charlier, Président demande aux membres du CA s'il y a des questions concernant le compte-rendu du CA du 13 février 2024 : aucune question.

Il procède au vote.

Vote : 14 pour.

2/ Monsieur Charlier, proviseur explique le calendrier de fin d'année. Il y a un changement de calendrier pour les lycées professionnels avec les dates d'examens du Bac ramenées en mai. Le lycée fermera le 24 juin 2025 à 12h30 avant le service demi-pension. L'après-midi sera consacrée aux réunions de préparation pour l'année scolaire prochaine. Le lycée sera fermé le vendredi 9 mai 2025 pour la préparation des salles aux épreuves du BAC, qui auront lieu les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 mai 2025. Le lycée sera également fermé le lundi 19 mai pour tous les élèves sauf les BTS. Le parcours Y est en construction avec encore une inconnue : le nombre d'élèves qui seront présents au lycée.

La fête du lycée aura lieu le vendredi 27 juin 2025.

3/Compte financier 2024 :

La parole est donnée à M. Le Clézio secrétaire général et agent comptable pour la présentation du compte financier 2024.

Le secrétaire général explique que le compte financier de l'établissement retrace l'exécution budgétaire de l'année civile 2024. Il est commun à l'ordonnateur et au comptable, permet de dégager le résultat et d'aboutir au bilan.

A l'appui d'un diaporama, il explique les différentes sources de financement (recettes) : Il n'y a plus de service des bourses nationales qui sont directement traitées en comptabilité générale ce qui explique la diminution des subventions d'état au budget 12 664.40€. La DGF versée par la Région Ile de France pour un montant de 104 609.00€ est recettée entièrement. Autres subventions de la Région pour 99 868.62€ (compensation régionale pour la restauration au quotient familial).

La taxe d'apprentissage a été utilisée à hauteur de 9 516.90€. On retrouve également les loyers pour 14 390.67€ (location de logements de fonction vacants et location du gymnase aux

associations). Le service hébergement restauration n'apparaît pas sur le graphique car il est autofinancé par ses usagers (commensaux et familles). 10 339€ perçus par des familles correspondent à l'encaissement des tenues professionnelles et des carnets de liaison perdus. Il n'y a plus de contribution du service restauration car les charges et les contrats sont affectés au service lui-même.

Les dépenses : M. le secrétaire général explique que l'on retrouve la répartition par service avec le SRH comme suit :

1. Service activités pédagogiques : 64 226.22€,
2. Service administration et logistique : 123 449.82€,
3. Service vie de l'élève : 58 411.82€,
4. Service bourses nationales : 97 949.88€,
5. Service Restauration hébergement : 107 882.99€,
6. Service opération en capital : 42 196.10€ (section d'investissement).

Dans la section d'investissement on retrouve l'achat d'un lave-vaisselle pour la demi-pension et un logiciel pour le secteur Industriel.

Le tableau "exécution du budget " (pièce 5 du compte financier) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes, service par service pour un montant en dépenses de 396 166.95€ et en recettes de 383 279.01€. On retrouve au service ALO une différence en recettes dû à la DGF.

Le résultat de l'exercice 2024 est un déficit de - 3 625.84 €.

Répartition du résultat : - 1 803.93€ au service général et -1 821.91€ au service restauration hébergement. Ces deux montants resteront au service où ils ont été générés.

Ce résultat va faire diminuer le fonds de roulement. La trésorerie est en augmentation.

Le besoin en fonds de roulement est la différence entre les créances et les dettes. Les dettes correspondent aux reliquats des subventions (sauf DGF). Les créances sont presque nulles car il n'y a plus de facturation de la demi-pension au forfait.

Le montant du fonds de roulement est de 67 324.72 € au 31/12/2024.

*Vote de l'arrêt du compte financier 2024 en dépenses à 353 970.85€ et en recettes à 350 345.01€
Vote : 14 pour.*

*Vote de la répartition du résultat à savoir maintenir les résultats où ils ont été générés :
au service général : un déficit de 1803.93€ et au service hébergement restauration un déficit de 1 821.91€.*

Vote : 14 pour.

4/Contrats :

- Monsieur Le Clézio, secrétaire général présente le contrat avec la société *AVIPUR* pour la dératisation, soit 4 passages par an pour un montant de 716.39€ TTC.

Autorisation donnée au chef d'établissement pour la signature de ce contrat :

Vote : 14 pour.

- Contrat avec la société *AVIPUR* :

Le secrétaire général présente le contrat avec *AVIPUR* pour l'entretien et le nettoyage de la VMC des logements de fonction, soit 1 passage par an pour un montant de 844.07€ TTC. Autorisation donnée au chef d'établissement pour signer ce contrat :

Vote : 14 pour.

- Contrat avec la société *A.DE.RE* :

Le secrétaire général présente le contrat concernant la maintenance des matériels de cuisine, comprenant une visite générale par an, ainsi que les déplacements et main d'œuvre des visites curatives tout au long de l'année, pour un montant 2880.00€ TTC.

Autorisation donnée au chef d'établissement pour signer cette convention :

Vote : 14 pour.

- Contrat avec la société *Automatismes Diffusion* :

Le secrétaire général présente le contrat concernant la maintenance des portails coulissant et pivotant pour 1 101.60€ TTC, comprenant le coût de la main d'œuvre et les frais de déplacement des deux visites annuelles.

Autorisation donnée au chef d'établissement pour signer cette convention :

Vote : 14 pour.

5/ Désaffectation :

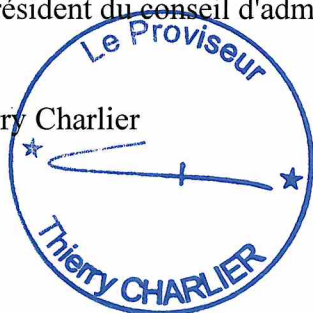
M. Le Clézio explique qu'il s'agit d'une sortie d'inventaire du véhicule pompe acheté sur subvention pour 2000€. Celui-ci est vieux et ne roule plus, il sera donc changé prochainement. Il est prévu de le vendre pour pièces en l'état pour 1000.00€.

Vote : 11 pour, 3 contre.

Fin de la séance à 19 h25.

Le Président du conseil d'administration

Thierry Charlier



La secrétaire de séance

Corinne Cresson

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Corinne Cresson', written over the printed name.